

VILLE
DE
GOMMEGNIES



BP n° 10023

59144 GOMMEGNIES
03 27 49 91 78

mairie.gommegnies@wanadoo.fr

Gommegnies, le 18 mai 2020

Monsieur Jean-Yves Fierrain

Monsieur Benoît Guiost

Objet : courrier aux parents d'élèves

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Les écoles de Gommegnies sont fermées depuis le 16 mars 2020 en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Cette fermeture avait été décidée au niveau national dans le cadre du confinement général de la population.

Le gouvernement a demandé la réouverture des écoles maternelles et primaires à partir du 11 mai 2020 pour autant que les prescriptions sanitaires - et elles sont nombreuses - puissent être mises en place et respectées.

Les directrices des écoles Jacques Brel et René Jouglet, aidées par leurs collègues, ont mis au point un protocole sanitaire permettant aux enfants de retrouver le chemin de l'école, indispensable à leur développement et à leur apprentissage de la vie en société. Nous les remercions pour les efforts considérables dont elles ont fait preuve.

Nous avons également pris des dispositions pour renforcer le nettoyage des écoles, effectuer des travaux nécessaires comme l'installation de points d'eau dans les classes de l'école René Jouglet, aménager les classes en partenariat avec les enseignants et baliser les chemins à l'intérieur et à l'extérieur de l'école pour faciliter le respect des distances de sécurité.

Nous savons que les débats autour de la réouverture des écoles sont nombreux et passionnés. Nous les comprenons. Les défis relatifs au respect des mesures de sécurité sont grands et les directives des différents ministères (Éducation Nationale, Jeunesse et Sport, Collectivités territoriales) sont aujourd'hui contradictoires les unes avec les autres.

Comme Monsieur le Sous-Préfet nous l'a rappelé, l'école est un service public et nous devons faire en sorte de permettre sa réouverture dans les meilleurs délais.

En conséquence, nous avons pris conjointement la décision de rouvrir les deux écoles de Gommegnies à partir du 25 mai 2020. A cette date, seules les classes de Grande Section, de CP et de CM2 seront ouvertes. Si la première semaine est concluante, d'autres classes seront ouvertes à partir du 2 juin 2020. Les classes de TPS, PS et MS ne rouvriront pas avant la rentrée de septembre 2020.

L'accueil périscolaire sera assuré entre 8h et 17h. Les enfants pourront amener leur pique-nique froid et rester à l'école le midi. Le protocole de réouverture vous sera communiqué au plus tard ce mardi 19 mai. L'acceptation de ces dispositions sera impératif pour que vos enfants puissent retourner à l'école. Les directrices vous contacteront pour connaître vos souhaits de rentrée. Nous vous demandons de leur répondre pour le mercredi 20 mai au plus tard.

Afin de prendre en compte les premiers retours d'expérience et d'adapter le dispositif, une concertation entre la municipalité, les enseignants, les parents élus et l'association des parents d'élèves sera organisée le mercredi 27 mai en fin de journée. Les modalités pratiques de cette concertation seront finalisées mardi 26 mai.

La réouverture des écoles s'effectuant sous la responsabilité du nouveau maire qui sera installé le samedi 23 mai, l'arrêté municipal sera signé ce samedi après l'élection.

Dans cette crise hors du commun, nous avons souhaité être transparents avec vous. Nous vous avons donné le calendrier des prochains jours. C'est ensemble que nous réussirons ce défi de réouverture des écoles dans l'intérêt de nos enfants.

Le sujet est trop grave pour l'entacher de querelles partisans et c'est pour cette raison que nous y travaillons ensemble depuis plusieurs semaines.

Prenez soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières.

Bien cordialement,



Le Maire,
Jean-Yves Fierain



Benoît Guiost